

ABONNEMENT

**Saumur :**  
Un an . . . . . 30 fr.  
Six mois . . . . . 16  
Trois mois . . . . . 8

**Poste :**  
Un an . . . . . 35 fr.  
Six mois . . . . . 18  
Trois mois . . . . . 10

On s'abonne :

A SAUMUR,  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste,  
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . 20  
Réclames, — . . . . . 30  
Faits divers, — . . . . . 15

**RÉSERVES SONT FAITES**  
Du droit de refuser la publication  
des insertions reçues et même payées,  
sans restitution dans ce dernier cas ;  
Et du droit de modifier la rédaction  
des annonces.

Les articles communiqués  
doivent être remis au bureau  
du Journal la veille de la repro-  
duction, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne  
sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.  
L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-  
poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 13 AVRIL

Une feuille opportuniste, en publiant le compte rendu des discours débités dans le Nord par les avocats de Boulanger, fait remarquer que nulle part on ne crie : Vive la République !

Dans une de ces réunions, au moment où M. Laur, agitant son chapeau, criait : « Vive Boulanger ! » M. Charles Simon lui dit :

« Cet air de café-concert que vous applaudissez, est votre *Marseillaise*.  
« Un seul cri n'a pas été poussé, c'est celui de : Vive la République ! »

On est frappé, en effet, quand on lit les comptes rendus de ces étonnantes élections, de n'entendre nulle part répondre par les cris de : « Vive la République ! » aux orateurs qui rappellent tout ce que la France a souffert par la République, depuis qu'elle s'est abattue sur la France.

Les journaux républicains qui s'acharment après Boulanger et le pressent de donner son programme se gardent bien de faire la moindre réflexion sur cette attitude des populations en présence des accusations portées par les accusateurs ambulants de la République, du régime républicain.

Parlez, disent-ils, exaspérés par le silence du général ; mais parlez donc !  
Toutes ces provocations sont du pur enfantillage.

Boulanger a parlé, il a écrit et beaucoup ; en quoi cela l'a-t-il engagé ?

Boulanger a barre sur le personnel qui l'a employé ; voilà ce qui donne à son mépris pour la Majorité de la Chambre et pour le personnel gouvernemental une expression qui enchante les populations.

A bas la République ! à bas la Chambre ! à bas la Constitution ! Voilà ce que les électeurs crient sous toutes les formes.

Les Républicains savent si bien que tout ce mouvement est un mouvement anti-républicain, qu'aucun de leurs chefs n'a osé aller se présenter dans le Nord pour « éclairer » les populations, alors cependant qu'ils écrivent dans leurs journaux que la République est mise en péril par cette élection.

Quoi ! vraiment, citoyens clémencistes, vous êtes naïfs à ce point que vous ajouteriez foi à ce que l'auteur des lettres au duc d'Aumale vous enverrait dans un billet à La Châtre ?

Si Boulanger savait que quelques lignes de son écriture pussent lui attirer des voix, il n'hésiterait pas à expédier un poulet à M. Clémenceau.

Ainsi, voilà des hommes politiques qui se sont servis du général Boulanger pour faire le coup des Princes, justement parce qu'ils savaient qu'aucune besogne ne lui répugnait, — et, aujourd'hui, ils s'étonnent de trouver le même homme dupant de son mieux ses anciens complices !

On demande à tout venant : Qui le général Boulanger trompe-t-il ?

Il trompe sûrement ceux, quels qu'ils soient, qui ont mis en lui leur confiance. Il trompe ceux qui demandent à un faiseur de coups, la rectitude morale d'un militaire fidèle à son devoir.

Clémenceau, Pelletan, Ferry ont été chercher Boulanger pour donner une satisfaction à leur haine contre le général duc d'Aumale et le colonel duc de Chartres.

La besogne faite, ils voudraient qu'on les débarrassât de l'exécuteur de cet attentat contre l'armée.

Mais celui-ci s'est dit que, puisqu'il était dans la place, il serait plus intelligent d'y rester ; qu'en tout cas, il serait trop bête d'en sortir sur l'injonction de gens qui ne valent pas mieux que lui.

La République française, le *Siècle* mettent le gouvernement en demeure d'agir, de parler haut.

Quel effet pourrait produire une admonestation au général venant de ceux qui ne l'ont pris que pour les vices qu'ils lui supposaient, pour le peu de scrupule, pour l'ambition effrénée qu'ils lui connaissaient ?

Boulanger pourra toujours répondre aux Freycinet, aux Goblet, aux Floquet, aux Pelletan, aux Ferry :

— Taisez-vous, complices ! rappelez-vous vos acclamations quand j'ai fait, au mépris de toutes les lois militaires, au mépris de tout sentiment patriotique, la vilaine expulsion dont vous m'aviez chargé.

Les opportunistes paraissent moins décidés que le premier jour à agir contre le ministère Floquet ! Si celui-ci fait mine de résister énergiquement au boulangisme, il ramènera à lui les votes de la gauche modérée... au moins pour quelque temps et jusqu'à ce qu'il entame son programme radical.

Cette presque unanimité des républicains est faite d'ailleurs pour encourager les conservateurs atteints de boulangisme ; c'est donc aussi une raison de plus pour les supplier de ne pas se jeter dans une aventure dont la guerre civile et la guerre étrangère seraient l'inévitable dénouement.

Voter pour Boulanger, disent ses partisans, c'est témoigner de son dégoût pour le régime existant. Entendu ! mais si l'on est dégoûté, pourquoi ne pas voter simplement pour un candidat antirépublicain et se prononçant nettement contre la République ?

Non ! si l'on vote pour le brav' général, c'est que vraiment, par un phénomène incompréhensible, les foules raffolent de lui sans savoir pourquoi, sans lui demander rien autre chose que d'être, de paraître et de se promener à cheval. C'est Boulange, lange, lange, que l'on veut. Cela s'appelle l'amour dans la vie privée ; les dilettantes de la chose vous diront que, quand on peut raisonner les causes de l'amour, on est bien près de ne plus le ressentir.

Dans la vie politique, cela prend le nom de césarisme.

Toutefois, il ne faudrait pas s'exagérer l'importance *actuelle* du mouvement ! Un nouveau journal, le *Parti ouvrier*, rédigé par les rédacteurs qui ont quitté le *Cri du Peuple* précisément parce qu'il tournait au boulangisme, a réuni à ce sujet des chiffres curieux. Le brav' général, dans les récentes

élections, a eu 228,785 voix. Soit ! Mais dans les mêmes élections 930,418 électeurs se sont prononcés contre lui, subdivisés comme il suit :

Républicains . . . . . 685.337  
Réactionnaires . . . . . 225.578  
Divers . . . . . 49.503

Il faut donc constater que la France est encore très loin d'être la chose du général Boulanger et que le mal pourrait encore être enrayé sans l'aveuglement naïf ou malheureux, mais en tout cas impardonnable, des conservateurs qui l'ont adopté comme instrument d'opposition.

Ils cherchent un sauveur, mais qui nous sauvera du sauveur qu'ils choisissent ?  
(Figaro.)

## MOEURS RÉPUBLICAINES

Le spectacle offert par la campagne électorale du Nord est singulièrement instructif. Il donne au pays une juste idée du trouble politique et social produit par la République.

Les bourrasques printanières qui fondent sur nous, ne sont rien en comparaison des bourrasques électorales qui tourbillonnent dans le Nord.

Les épithètes intransigeantes pleuvent dru sur le Parlement « pourri », sur le régime « avachi », sur « les vieux chanoines » du Luxembourg, sur les opportunistes « Tonkinards », sur le gouvernement « Seize-Mayeux » qui préside aux destinées d'une République agonisante.

Où, le ministère Floquet lui-même, est atteint par cette avalanche de récriminations intransigeantes.

La bataille — déclare-t-on — c'est contre un « gouvernement d'ordre moral » que nous la poursuivons ; c'est avec « un nouveau Seize-Mai » que nous sommes en guerre ; on se croirait revenu aux beaux jours du Seize-Mai ». Tant pis pour le ministère Floquet ! écrit la *Lanterne* qui soutenait ardemment jadis les ministères Frey-

La baronne d'Osterwald interrogea comme aurait pu le faire un juge d'instruction.

Lui, sans défense, comme il l'était presque toujours devant sa femme, raconta naïvement les choses telles qu'elles s'étaient passées.

— Et vous avez promis ? demanda-t-elle avec indignation.

— Presque, ma bonne amie... Il s'agit d'ailleurs d'une peccadille... Je compte voir moi-même ce jeune homme, et je verrai bien...

— Vous ne verrez rien du tout, s'écria impétueusement la baronne ; quant à moi, je vois clairement que vous vous êtes laissé ensorceler par cette aventurière.

— Permettez, ma chère, je ne puis croire que vous auriez donné vos filles à élever à M<sup>lle</sup> Duparc si elle méritait d'être qualifiée ainsi.

— Je retire le mot, répondit la baronne avec humeur ; mettons enjouée.

— Si vous entendez par là qu'elle m'a remué le cœur, je l'avoue humblement, dit le naïf baron.

— Ah ! vraiment, je ne vous savais pas le cœur si tendre ; mais voyons donc un peu cette pétition. Est-ce votre belle solliciteuse qui l'a écrite de son irrésistible écriture ?

A peine la baronne eût-elle jeté les yeux sur la lettre ouverte toute grande parmi les paperasses du bureau, qu'elle recula comme si un serpent l'avait mordu.

— Juste ciel ! s'écria-t-elle avec une indignation très sincère. Hamon ! Comment, cette odieuse modiste, cette insolente Française, a osé pénétrer dans ma maison ! Tenez, voilà ce que je fais de sa supplique. Et entendez-vous, monsieur le baron, je vous défends de donner aucune suite à cette affaire.

En parlant ainsi, la baronne avait mis en pièces la pauvre pétition et peut-être en même temps le repos de toute une famille, comme l'avait dit M<sup>lle</sup> Hamon.

Oh ! qu'il était heureux pour le jeune officier, prisonnier à cette heure, que Frida ait eu une autre idée.

Renfermée dans sa petite chambre dont elle avait fermé la porte au verrou, l'enfant s'était assise devant sa table à écrire et choisissait avec un soin minutieux dans sa papeterie de luxe, comme nous l'avons vu faire déjà à Méran et à Berlin, les *fournitures* les plus capables de prêter main-forte à son style.

La lettre fut longue à élaborer. Quant à l'adresse, sans prendre la peine de la lire, nous nous doutons bien qu'elle portait le nom du comte de Kaslow.

Quatre *très pressés* s'étaient en gros caractères aux quatre angles de l'enveloppe, sans parler des *faire suivre* disséminés un peu partout.

Il est permis de rire de ce surcroît de précau-

tions, cependant elles ne furent pas inutiles dans le but qu'elles poursuivaient du moins, car le lendemain soir, M<sup>lle</sup> Hamon recevait un télégramme qui lui donnait bon espoir, et le surlendemain matin, le jeune officier d'artillerie était mis en liberté avec ordre de quitter Strasbourg immédiatement.

C'était tout ce qu'il demandait.

Quant à M<sup>lle</sup> Hamon, elle ne put remercier sa petite bienfaitrice. D'abord elle ne soupçonnait pas que c'était à elle qu'elle devait la mise en liberté du captif, ensuite les portes de l'hôtel du gouvernement se trouveraient fermées pour elle d'une façon irrémédiable.

Quand elle s'y présente, le fasil du factionnaire lui parut aussi menaçant que l'épée flamboyante qui interdisait à nos premiers parents le retour au paradis terrestre.

— Je la verrai dimanche à l'église, pensa la digne fille pour se consoler.

Mais ce fut en vain qu'elle chercha dans la foule, un doux regard levé si ardemment vers le ciel, qu'elle chercha à entendre autour d'elle cette voix pure qui chantait si bien les louanges de Dieu.

Elle ne vit rien, n'entendit rien et rentra tristement chez elle, en se demandant si ses jeunes amies n'étaient pas malades.

Voilà ce qui s'était passé, comme elle l'apprit

30 Feuilleton de l'Echo Saumurois.

## LA FIN D'UN ROMAN

SUITE DE

### L'Institutrice à Berlin

PAR M<sup>lle</sup> MARIE MARÉCHAL.

Et oubliant de toute dignité, il ouvrit à la jeune fille une porte qui donnait dans les bureaux de façon à lui faire éviter la rencontre redoutée avec la baronne.

Giselle recula.  
— Je préfère sortir comme je suis entrée, dit-elle doucement.

Puis, faisant une profonde révérence, elle prit le chemin du grand vestibule d'attente.

— Peste ! elle est brave, se dit le baron, dès que la porte se fut refermée sur la solliciteuse. Je préférerais à sa place entrer dans un trou de souris plutôt que d'affronter en pareille situation la présence de la baronne.

Trois minutes après, celle-ci ayant ordonné à ses filles de rentrer chez elles, fit irruption dans le cabinet de son débonnaire mari.

Où, débonnaire, en tant que mari, en tant que bon père, en tant que maître à l'égard de ses domestiques, mais redouté et redoutable en tant que gouverneur de l'Alsace-Lorraine.



net et Goblet et que le panache de Boulange a rallié aujourd'hui.

A Denain, à Dorigoies, à Valenciennes, à Fourmies, et partout où s'organisent des conférences publiques, ce ne sont que sifflets, boucans, hurlements de colère, invectives, injures, menaces entre républicains opportunistes et républicains intransigeants. Les orateurs ne peuvent se faire entendre; impossible même de constituer régulièrement les bureaux. La liberté républicaine a engendré l'anarchie radicale. Et ce n'est qu'un commencement. Puisse le pays qui travaille, le pays qui conserve intacts les sentiments de vrai patriotisme ouvrir les yeux et comprendre vers quel abîme le pousse la République! EDMOND ROBERT.

Saint-Genest, dans le *Figaro*, a donné la vraie raison de la popularité si soudaine et débordante du général Boulanger, et elle n'est pas pour honorer le populaire :

« Non, dit-il, quoiqu'il advienne de cette surprenante aventure, ce qui sera uniquement intéressant pour l'histoire, c'est ceci : Comment expliquer qu'un ancien officier subalterne de 74, exécuteur des hautes œuvres pendant la Commune, protégé du duc d'Aumale qu'il devait ensuite proscrire; comment expliquer que cet homme ait pu subitement grandir au point que, le jour de sa disgrâce, cent mille Parisiens le reconduisaient à la gare, tandis que personne n'avait accompagné le général Chanzy !

« Quel prestige avait-il donc, sur cette multitude ! Ah ! je le répète : il les prenait par ceci : il leur donnait cette impression charmante qu'ils étaient devenus grands patriotes. Il leur procurait cette illusion qu'en criant : « Vive Boulanger ! » ils reprénaient l'Alsace ; il leur causait ce chatouillement délicieux de la revanche facile en buvant des bocks dans les cafés-concerts.

« Les bons bourgeois qui adorent les émotions d'un patriotisme sans danger étaient profondément reconnaissants à l'homme qui leur faisait croire que c'était de l'héroïsme que de chanter *En revenant de la Revue*. Autant ils ont en horreur les vrais généraux qui prêchent la discipline, le travail, le courage sans bruit, autant ils adoraient ce général d'hippodrome qui donnait un brevet d'héroïsme à quiconque hurlait à côté de lui.

« Voilà, en réalité, d'où est venue la fulgurante popularité du général. Dans tout autre pays on aurait réfléchi; on aurait dit : « D'où vient cet homme, qu'a-t-il fait, quels services a-t-il rendus, en quoi a-t-il réorganisé l'armée ? » Tandis que chez nous, la chanson de Paulus, le cheval noir, la barbe, c'était plus que suffisant.

« Si M. Wilson vendait des croix, le général Boulanger distribuait de l'héroïsme à bon marché. »

Avons-nous besoin de multiplier les extraits de journaux pour faire ressortir l'état douloureux où le succès du boulangisme a plongé les républicains opportunistes et radicaux ?

Ils étaient si persuadés que la France

bien plus tard.

Le soir même de son entrevue avec le baron, Giselle fut appelée chez M<sup>me</sup> d'Osterwald qui lui fit les reproches les plus durs sur la vulgarité de ses relations.

— Je n'ai pas besoin de vous nommer la personne, ajouta-t-elle, ce nom ne souillera pas mes lèvres, mais je m'étonne que d'après ce qu'on raconte de votre prétendue naissance aristocratique, vous preniez plaisir à fréquenter des gens de cette sorte; en tous cas, il est de la plus haute inconvenance que la jeune comtesse de Gastain dont vous avez la garde ait été vue dans un magasin de modes autrement que pour y faire une commande.

« Je sais de plus, autre inconvenance, que ma fille, encouragée et provoquée sans doute par vous, a accepté de la main de cette personne des ajustements pour ses poupées. J'ai rougi, je vous l'assure.

Sans doute que la baronne jugea nécessaire pour ne plus avoir à en rougir de faire disparaître les témoins de cette honte, car Frida reçut l'ordre d'apporter tout ce qui provenait de chez M<sup>lle</sup> Hamon.

Il y eut, le soir même, un autodafé complet dans le cabinet de la baronne et Frida trépigna de rage en voyant disparaître au milieu des flammes les chapeaux, les capotes, les toquets à

leur appartenait, qu'ils ne peuvent se résoudre que c'est par haine et dégoût de leur régime et de leur personnel que le pays se rejette vers le premier aventurier venu jugé capable de déblayer et de nettoyer le terrain.

La République française a la douleur lyrique; elle a compris que Boulanger voulait prendre les places occupées par les opportunistes :

« Ce qu'il veut, ô monsieur le Président de la République, c'est votre place, c'est votre Élysée, c'est la première magistrature de l'État où l'unanimité des républicains vous a porté !... Et quand il sera là, Georges-Ernest Boulanger, premier consul, où sera la liberté ? où sera la République ? et que deviendra la patrie ?

« Et le vent de folie furieuse souffle toujours !... »

Vent de folie, évidemment, mais nous ne voyons pas ce que la liberté a à faire en cette aventure; les opportunistes y ont mis bon ordre; il y a encore à Paris des portes où l'on peut voir la trace des crochets et des coups de hache ordonnés et exécutés par la faction opportuniste contre la liberté des catholiques qui vaut bien, croyons-nous, celle des politiciens gambettistes.

La Justice prend ses grands airs et dit :

« Les situations s'éclaircissent, et nous vivons dans un pays de sincérité. Jusqu'ici il pouvait y avoir des dupes : il n'y aura pas de complices. »

Peuh ! Peuh ! Si Boulanger sait faire; ce ne sont pas les Jacobins qui manquaient dans les Sénats césariens et les baronnies impériales.

## INFORMATIONS

Monsieur le Comte de Paris est arrivé de Lisbonne à Southampton, à bord du steamer *l'Elbe*.

Demain samedi doit avoir lieu à Sheen-House une réunion des chefs du parti royaliste, qui, hier et avant-hier, sont partis pour aller rejoindre le prince.

Nous croyons savoir que dans cette réunion seront prises des résolutions importantes.

Le roi de Suède arrivera à Alger, le 5 mai, et y séjournera jusqu'au 10. Il voyage incognito.

Il est probable que M. Tirman mettra à la disposition du roi sa résidence d'hiver.

Le *Salut Public* de Lyon, dans une « correspondance de Paris », prétend que dans le Nord certains agents du général Boulanger répandent le bruit que le bruyant militaire serait le fils naturel de Napoléon III.

SA dernière incarnation : Le général Boulanger crucifié, entouré des membres du ministère Tirard; la France

plumes et tout ce charmant trousseau, confectionné par les doigts habiles de son institutrice.

Malgré toutes les précautions prises par la baronne d'Osterwald, Giselle sut, peu de jours après, que c'était au comte de Kastow qu'elle devait, par l'intercession de Frida, la grâce du jeune officier d'artillerie.

Un matin, elle rencontra M<sup>lle</sup> Hamon à la porte du presbytère. Giselle avait reçu, avec la défense de se rendre à la cathédrale, l'ordre de choisir une autre église pour ses dévotions du dimanche, mais M<sup>me</sup> d'Osterwald avait heureusement oublié de comprendre le presbytère dans cette défense; elle ignorait d'ailleurs que Giselle avait rencontré là un ami et un consolateur dans la personne d'un vieux prêtre, alsacien de naissance. Il s'était distingué, dans la dernière guerre, par l'ardeur avec laquelle il avait travaillé à l'enrôlement des volontaires avant le siège.

Il avait même reçu du gouvernement français le ruban de la Légion-d'Honneur.

Depuis, il avait été le soutien de ses compatriotes et plus d'une fois il était venu frapper à la porte du baron d'Osterwald pour lui signaler quelque injustice ou quelque cruauté commise par ses agents.

(A suivre.)

au pied de la croix et M. de Bismarck, en Judas, dans un coin.

Telle est l'œuvre d'art que l'on vend dans les rues sous le titre de : *Il ressuscitera !*

« Il reviendra » est dépassé : mais c'est peut-être aussi dépasser, dans la plaisanterie, les limites de ce qui est permis.

L'état de santé de M. Emmanuel de Mac-Mahon, fils du maréchal, s'est sensiblement amélioré.

Atteint par les fièvres au Tonkin, et fatigué par un voyage de quarante jours, M. Emmanuel de Mac-Mahon avait dû s'arrêter à son arrivée à Paris.

## LA MAISON DE JEANNE D'ARC

Le Conseil général des Vosges a décidé, sur le rapport de M. Charles Ferry, que la garde de la maison de Jeanne d'Arc à Domrémy serait confiée à un ancien soldat dont le traitement serait payé par le département.

## COUPS DE REVOLVER A L'ELYSEE

Hier, à onze heures et demie du matin, un ouvrier maçon se présentait chez le concierge du palais de l'Élysée, faubourg Saint-Honoré, et demandait à être introduit auprès de M. le Président de la République.

Il déclara avoir une communication des plus urgentes à faire à M. Carnot.

Les gardiens du palais lui répondirent que le Président de la République était absent.

Le maçon entra en fureur, et sortant un revolver de dessous sa blouse, il déchargea trois coups dans la direction des fenêtres de M. Carnot.

Aussitôt appréhendé par les agents, il a été conduit chez M. Bagnaguet, commissaire de police, qui l'a interrogé immédiatement.

Il a déclaré se nommer Auguste Corbie, être né à Cahors et demeurer à Paris, au 6 de l'impasse des Trois-Frères.

Le maçon dit que, ne pouvant être reçu par M. Carnot, il s'était décidé à tirer trois coups de revolver afin d'attirer son attention.

## ÉTRANGER

### M. DE BISMARCK ET L'EMPEREUR FRÉDÉRIC

Saint-Petersbourg, 12 avril.

On est d'avis, dans les cercles politiques, que si M. de Bismarck se retire, c'est qu'il aura acquis la conviction que les jours de l'empereur ne sont pas aussi rigoureusement comptés qu'on le croit généralement.

On rappelle ce mot du chancelier, quand, il y a dix ans, l'empereur Frédéric exerça la lieutenance de l'empire, au nom de son père, blessé par Nobile :

« Jamais je ne pourrais rester le ministre de cet homme. »

### LE GÉNÉRAL BOULANGER ET LA PRESSE ÉTRANGÈRE

Voici, à titre de curiosité, des extraits de certains journaux allemands.

La *Gazette nationale* dit que le rôle du général Boulanger est un indice non trompeur de l'avenir réservé à la France.

Lorsque la République aura disparu sous le nom de l'ancien commandant du 13<sup>e</sup> corps, il n'est guère probable encore qu'on puisse faire disparaître le général Boulanger.

Son audace croîtra avec ses succès plébiscitaires, les pacifiques habitants de la campagne donnent eux-mêmes leurs voix à un homme qui a entièrement identifié son nom à l'idée de la guerre et de la revanche contre l'Allemagne.

Ce fait démontre presque à quel point la France éprouve le besoin d'un grand sabre et d'une main solide pour échanger enfin un régime républicain contre une situation disciplinée.

On est prêt à passer, s'il le faut, par la guerre. M. Floquet et ses amis ne servent tout au plus que de marchepied au général Boulanger qui se prononce ouvertement et à haute voix pour la révision de la Constitution et la dissolution de la Chambre.

La *Gazette de la Bourse* déclare, de son côté, que la France marche à grands pas vers la dictature.

## BULLETIN FINANCIER.

Paris, 12 avril.

Le marché de nos rentes offre peu de variations : 3 0/0, 81.22; 4 1/2 0/0, 106.30.

L'action du Crédit Foncier se négocie à 1342. Les obligations foncières et communales du Crédit Foncier conservent leur bonne tenue; elles sont à bon droit recherchées par l'épargne qui sait apprécier les avantages d'un placement stable et à l'abri des vicissitudes.

Le 18 courant aura lieu l'émission de la Société des Immeubles de France. Les 150,000 obligations offertes au public à 387.50 sont remboursables à 1,000 fr. dans une période de 75 ans. L'intérêt annuel de 15 fr. est payable trimestriellement, comme les rentes de l'État. Les obligations de la Banque hypothécaire de France remboursables à 1,000 fr. sont cotées depuis longtemps 490 et 495 fr. Les obligations de la Société des Immeubles de France, absolument semblables aux obligations de la Banque hypothécaire et dont le remboursement à 1,000 fr. est plus rapide, sont émises à 387.50. Si on considère qu'il y a entre deux titres identiques un écart de 102.50 et que le patronage du Crédit Foncier est acquis aux obligations de la Société des Immeubles, on conclut qu'il y a pour les souscripteurs la certitude d'une prime immédiate de 50 fr. par titre minimum, et dans un avenir prochain on doit entrevoir la disparition de l'écart tout entier.

La Société Générale se maintient à 451.25, avec tendance meilleure. Les Dépôts et Comptes Courants sont immobiliers à 600.

La Compagnie d'assurances l'Urbaine-Vie a distribué pour l'exercice 1886 un dividende de 40 fr. nets d'impôts. Son système d'assurance complémentaire, combinaison ingénieuse et réellement féconde, est de plus en plus apprécié des classes laborieuses.

L'action de Panama, toujours très agitée, clôture à 266 francs. La rentrée prochaine de la Chambre donnera la solution tant réclamée par tous les capitalistes pour l'émission des obligations à lots et on a tout lieu de compter que cette solution sera favorable à la compagnie.

Les Métaux sont demandés à 908.75.

Nos chemins de fer sont fermes.

## NOUVELLES MILITAIRES

### Cavaliers vélocipédistes et chiens de guerre

Voici les détails que publie le *Progress militaire* sur les expériences intéressantes dont nous avons parlé hier sous le titre : UN NOUVEAU SPORT MILITAIRE, et qui ont été faites dimanche dernier, vers 8 heures du matin, sur la route de Tours à Montlouis :

« Il s'agissait de comparer la vitesse obtenue par les divers modes de correspondance, susceptibles d'être employés en temps de guerre : cavaliers, vélocipédistes militaires et chiens de guerre.

« Une première expérience fut faite sur une distance de six kilomètres en route plate; elle a donné les résultats suivants :

» Bicyclette : M. G. Victor, en 43 minutes 49 secondes.

» Chiens de guerre : *Brisefer* et *Turco* (appartenant à M. le lieutenant Jupin), en 43 minutes 55 secondes.

» Bicycle : MM. Bezaud et Legrand, en 44 minutes 20 secondes.

» Tricycle : M. Girault (Louis), en 45 minutes 10 secondes ;

» Cavaliers : en 24 minutes. Les cavaliers ont parcouru la distance en alternant 2/3 au trot et 1/3 au pas.

» Une charrette anglaise qui suivait au trot régulier a accompli le parcours en 36 minutes.

« Dès le départ, les chiens, par un rush formidable, se séparent du groupe et prennent une avance considérable qu'ils conservent pendant les deux premiers kilomètres. Vers le troisième ils éprouvent le besoin de se désaltérer et perdent ainsi 30 à 40 secondes.

« Pendant ce temps-là, « Bicycle », qui suit à une allure vive, parvient à les dépasser et conserve la tête jusqu'à l'arrivée au but.

« Une deuxième épreuve courue sur une distance de trois kilomètres a été accomplie sur route par les vélocipédistes, et, à travers champ, par les cavaliers et les chiens de guerre; en voici les résultats :

» Cavaliers : en 15 minutes.

» Vélocipédistes (bicycle et bicyclette) : MM. Travers et G. Victor, en 7 minutes 5 secondes.

» Chiens de guerre : *Brisefer*, en 7 minutes 30 secondes.

» *Turco*, en 8 minutes 30 secondes.

» Tricycle : L. Girault, en 8 minutes 4 secondes.

« Une partie des vélocipédistes, qui prenaient part à ces expériences, se sont déjà signalés pendant les dernières manœuvres du 9<sup>e</sup> corps, où ils ont eu mériter les féli-



citations de M. le général Carrey de Belle-  
mare. L'emploi de la bicyclette et du tricycle  
semblerait être indiqué, à l'exclusion du  
bicycle, pour le service de l'armée, suivant  
certaines conditions laissées à l'appréciation  
des chefs de corps.  
» On compte poursuivre la série de ces  
expériences par un *read* de nuit, à grande  
distance. »

## CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

### Départ de l'École de cavalerie POUR PARIS

Hier soir sont partis, par deux trains  
spéciaux, le personnel et les chevaux de  
l'École de cavalerie qui doivent prendre part  
au carrousel donné lundi à Paris, au Palais  
de l'Industrie, au profit de la Société de  
Secours aux blessés, et à celui du lende-  
main soir.

Voici l'effectif général du personnel de  
l'École qui a quitté Saumur.

68 officiers, 100 élèves-officiers, 9 sous-  
officiers du cadre (sous-maître de manège),  
45 brigadiers et cavaliers de manège, 5 ca-  
valiers de remonte, 1 sous-officier chef de  
détachement, 2 brigadiers, 52 cavaliers et  
ordonnances.

Au total, 277.

Les écuyers sont : MM. de Canisy, du  
Plessix, Domenech de Cellès, de Vaulogé,  
capitaines; de Lizaranzu, de Quincey,  
L'Hôte, lieutenants; Morgon et Champion,  
sous-lieutenants, et tous les sous-maîtres.

M. le capitaine Siyès était parti la veille  
pour préparer les logements. M. Pierre,  
vétérinaire en 2<sup>e</sup>, accompagne les deux dé-  
tachements avec deux élèves maréchaux.

Quelques officiers étrangers qui suivent  
un cours à l'École de Saumur, ainsi que des  
spahis indigènes, feront partie des quadrilles  
et donneront, par leurs brillants costumes,  
un attrait de plus à cette belle fête.

Parmi les chevaux remarquables qui figu-  
reront aux carrousels, voici quelques noms  
bien connus des sportsmen :

*Gentleman*, monté par M. de Sesmaisons,  
de Paris, ancien capitaine-écuyer de l'École  
de cavalerie; *Marcassin*, monté par M. de  
Canisy; *El-Rey*, M. de Vaulogé; *Mirambo*,  
M. du Plessix; *Rameau*, M. de Cellès;  
*Flatteur*, M. de Lizaranzu; *Phébus*, M. de  
Quincey; *Sergent*, M. L'Hôte; *Excelsior*, M.  
Champion; *All-Right*, M. Morgon.

Les sauteurs sont :

*Cacao*, monté par M. de Lizaranzu (*Cacao*  
est des plus renommés); *Flandrin*, par M. de  
Cellès; *Chauvet*, M. de Quincey; *Tournesol*,  
M. L'Hôte; *Nivernais*, M. Champion; *Comte*,  
M. Morgon; *Mouton*, M. Gousseau, adjudant  
de manège; *Dameret*, M. Communal, ma-  
réchal-des-logis-chef de manège; *Pompon*,  
M. de Gontaut, maréchal-des-logis de ma-  
nège; *Newville*, M. de Mondion, maréchal-  
des-logis de manège.

Tous ces chevaux sont de pur sang, à  
l'exception de *Cacao* et *Comte*.

Le nombre total des chevaux embarqués  
est de 205.

Comme nous l'avons annoncé dans un de  
nos derniers numéros, deux séances de  
carrousel auront lieu : la première, le  
lundi 16 avril, à 2 heures de l'après-midi,  
et la deuxième, le lendemain mardi, à 8 heu-  
res du soir. Le Palais de l'Industrie sera éclairé  
à la lumière électrique.

Les carrousels seront dirigés par le géné-  
ral Rothwiller.

Deux ou trois répétitions auront lieu, au  
Palais de l'Industrie : la première au-  
jourd'hui même, afin de familiariser les  
chevaux et parfaire les exercices de nos  
brillants officiers.

Les deux détachements partis hier soir  
formaient un escadron, sous le comman-  
dement de M. Ramotowski, chef d'escadrons,  
de M. Sieur, capitaine en premier, et de  
M. Morel, capitaine en deuxième.

Le général Dantoux et M. d'Aviau de  
Piolant, écuyer en chef, assistaient au dé-  
part, à la gare de Nantilly, départ qui s'est  
effectué dans un ordre parfait.

Le premier train était composé des offi-  
ciers, montés dans des wagons de première  
classe, puis des écuries de l'Etat où étaient  
tous les chevaux de pur-sang. Dans chaque  
fourgon, deux ou trois cavaliers de manège  
accompagnaient les chevaux.

Ce train était précédé de deux fortes ma-

chines. Le coup de sifflet du départ s'est  
fait entendre à 6 heures 10.

Un quart d'heure après, le second train,  
où étaient montés les sous-officiers et cava-  
liers de remonte, et où les écuries de che-  
vaux de service suivaient, partait au signal  
donné par un envoyé spécial des chemins  
de fer de l'Etat qui était venu présider à  
l'organisation de ce départ.

Le deuxième train, aussi long et aussi  
chargé que le premier, avait également deux  
machines.

L'École de cavalerie, personnel et che-  
vaux, reviendra à Saumur dans la journée  
du mercredi 18.

Nous donnerons un compte rendu de  
cette fête qui, une fois de plus, marquera  
dans les annales de l'armée en général et  
de l'École de Saumur en particulier.

### L'« HARMONIE SAUMUROISE » AU CONCOURS MUSICAL DE NIORT

Nous apprenons avec plaisir que, le  
dimanche 20 et lundi 21 mai, l'*Harmonie*  
*Saumuroise* prendra part au grand concours  
musical de Niort.

Parmi les sociétés adhérentes à ce même  
concours, nous pouvons citer également la  
Société *Sainte-Cécile* d'Angers et *Angers-  
Fanfare*.

Aujourd'hui, comme dit Caliban du *Fi-  
garo*, c'est le jour de la « fatalité », et la  
« caractéristique de ce beau mois d'avril  
1888 est en ceci peut-être qu'il offre un  
vendredi 13 » aux amateurs de la *déveine*.

Vendredi — 13 — avril — lune rousse —  
temps de chien — boulangisme — etc...

Décidément, ça va mal !

ANGERS. — *Le crime de la rue Corneille*. —  
Enfin, l'instruction paraît définitivement  
revenue de ses préjugés et de ses erreurs de  
la première heure. Les soupçons étranges,  
dirigés sur des saltimbanques inoffensifs,  
et même, parait-il, sur une bande imagi-  
naire de gens du monde, dont la spécialité  
aurait été de s'attaquer aux petits garçons  
et de les étouffer ensuite, toutes ces fantai-  
sies plus ou moins macabres, auxquelles  
on s'est trop longtemps attardé, sont main-  
tenant disparues.

La persistance de l'opinion publique et de  
la presse indépendante à protester contre  
ces divagations, a réussi, non sans peine, à  
ouvrir les yeux aux moins clairvoyants.

Après le long interrogatoire des parents  
de la victime, qui a eu lieu mercredi, et que  
nous avons aussitôt fait connaître à nos lec-  
teurs, le juge d'instruction a dirigé tous les  
efforts de l'information vers la nouvelle  
piste, celle que le *Ralliement*, depuis le pre-  
mier jour, n'a cessé d'indiquer, comme la  
plus vraisemblable et la plus conforme aux  
circonstances de l'affaire et aux indices re-  
cueillis.

Le juge d'instruction, paraissant entrer  
dans cet ordre d'idées, a entendu huit nou-  
veaux témoins qui se sont succédés toute la  
journée à son cabinet, et dont les déclara-  
tions ont apporté à la justice de précieux  
renseignements.

Il en résulte que les présomptions qui  
s'élevaient contre une personne, dont le nom  
est sur toutes les lèvres, apparaissent avec  
un caractère de gravité tel qu'on ne peut  
plus douter que nous approchons du dé-  
nouement de cette mystérieuse affaire.

En résumé, ce qu'il y a de certain, c'est  
qu'aujourd'hui tout le monde est d'accord,  
la justice comme l'opinion publique, pour  
rechercher les coupables là où ils sont.

Les événements vont donc se précipiter,  
et avant peu de temps il y a tout lieu de  
croire qu'un ordre d'arrestation sera lancé.

(*Ralliement*.)

TOURS. — *Une déception*. — M. le maire  
de Tours avait demandé à M. le Président  
de la République une audience pour le prier  
de s'arrêter à Tours lors de son voyage de  
Bordeaux.

M. Carnot a exprimé à M. le docteur  
Fournier le regret de ne pouvoir déferer à  
son désir.

Peut-être M. le Président de la Républi-  
que n'est-il pas soucieux de se rencontrer à  
Tours avec son ancien ami Wilson, lequel  
ne manquerait pas de se proposer pour lui  
faire les « honneurs » du département.

M. WILSON EN INDRÉ-ET-LOIRE

M. Wilson était bien à Tours lundi ; il y  
est même descendu à l'hôtel de Bordeaux,

ce qui aurait, dit-on, déterminé le départ  
de l'hôtel de quelques personnes qui ne se  
souciaient pas d'y rencontrer le gendre de  
M. Grévy.

Il y est resté en compagnie d'amis pas  
trop dégoûtés, puis est parti pour Leches,  
où il est, dit-on, occupé avec quelques com-  
pères à élaborer une liste pour les prochai-  
nes élections municipales.

Pour une drôle de liste, ce sera certaine-  
ment une drôle de liste. M. Wilson, dont le  
toupet est connu, est capable de s'inscrire  
en tête !

## FAITS DIVERS

LA TEMPÊTE DE NEIGE. — Lundi, la tem-  
pête de neige qui a sévi dans la région de la  
Charente-Inférieure a causé des dégâts  
considérables sur la ligne des chemins de  
fer de l'Etat, entre Saint-Savinien et Saint-  
Laurent-de-la-Prée.

Plus de soixante poteaux télégraphiques  
ont été brisés.

C'est avec beaucoup de peine qu'on a pu  
rétablir provisoirement les communications  
télégraphiques.

LA NEIGE. — On télégraphie de Roche-  
fort, 14 avril :

« Hier matin, les habitants de notre ville  
ont eu, à leur réveil, une surprise désa-  
gréable. Le sol était couvert d'une couche  
épaisse de neige et celle-ci continuait de  
tomber à gros flocons, au point d'obscurcir  
absolument l'atmosphère.

» La chute de la neige n'a cessé qu'à 11  
heures.

» A ce moment, la couche de neige attein-  
gnait une épaisseur de plus de 20 centi-  
mètres. A midi seulement, elle commençait  
à fondre.

» De mémoire d'homme, on n'a vu ici  
semblable chose en cette saison. Des fils té-  
légraphiques et téléphoniques se sont brisés  
sous le poids de la neige. »

On télégraphie de Tarbes, 14 avril :

« De violentes bourrasques de neige ont  
soufflé, hier, sur la plaine de Tarbes. La  
température a considérablement baissé. »

On télégraphie de Grenoble, 14 avril :

« Une tempête de neige sévit sur Greno-  
ble et les environs depuis 48 heures. Les  
trains de Gap arrivent avec des retards con-  
sidérables.

» On ne se souvient pas, depuis plus de  
cinquante ans, d'avoir vu nos montagnes  
couvertes d'une telle quantité de neige à  
cette époque de l'année. Si une période de  
pluies survenait, de terribles inondations  
seraient à redouter. »

A cette époque de l'année où les légumes  
frais sont encore si rares et si chers, nous  
recommandons aux personnes soucieuses de  
leurs intérêts, les excellentes conserves de  
*Petits Pois* et *Haricots verts* de la maison  
Bonvais-Flon, de Nantes, vendus à l'ÉPI-  
CERIE CENTRALE : 0 fr. 50 c. la boîte de  
1/2 litre pour 3 personnes, 0 fr. 95 c. le litre  
pour 6 personnes, et la boîte de 2 litres pour  
12 personnes 1 fr. 75 c.

## Dernières Nouvelles

Dépêche télégraphique.  
Service spécial de l'ÉCHO SAUMUROIS

Paris, 13 avril, 1 h. 35, soir.

La propagande électorale dans le Nord  
prend un caractère d'acharnement inusité.  
On craint des troubles très-graves dans les  
réunions de ce soir.

La commission de recensement de Péri-  
gueux a proclamé hier les résultats de l'é-  
lection du général Boulanger, celui-ci vient  
d'adresser sa démission au président de la  
Chambre.

Les dernières dépêches de Berlin confir-  
ment l'armistice conclu entre le prince de  
Bismarck et l'impératrice jusqu'à l'arrivée à  
Berlin de la reine d'Angleterre fixée au 24  
de ce mois, mais la crise, selon toute vrai-  
semblance, finira par la démission du chan-  
celier.

BOURSE DE PARIS		
DU 12 AVRIL 1888.		
Rente 3 0/0.	81 30	
Rente 3 0/0 amortissable	84 25	
Rente 4 1/2 (nouveau)	106 25	
Obligations du Trésor.	513 75	

## AVIS

L'administration des MAGASINS GÉNÉRAUX  
DU TISSU, installés provisoirement rue  
d'Orléans, salle des Ventes, nous prie  
d'adresser ses excuses aux dames qui  
n'ont pu être servies pendant les pre-  
miers jours de vente par suite de la  
foule d'acheteurs qui encombraient les  
magasins. De nouvelles mesures ont été  
prises d'urgence et le personnel aug-  
menté.

### ÉMISSION PUBLIQUE

de 150,000 Obligations Foncières  
DE LA SOCIÉTÉ DES IMMEUBLES DE FRANCE  
REMBOURSABLES A 1000 FR. EN 75 ANS  
QUATRE TIRAGES PAR AN  
Intérêt annuel : 15 Fr., payable trimestriellement

PRIX D'ÉMISSION : FR. 387,50

PAYABLE COMME SUIT :

50 fr. » en souscrivant, le 18 Avril 1888	
50 fr. » à la Répartition, du 10 au 20 Mai 1888	
50 fr. » le 10 Novembre 1888	
50 fr. » le 10 Mai ..... 1889	
50 fr. » le 10 Novembre 1889	
50 fr. » le 10 Mai ..... 1890	
50 fr. » le 10 Novembre 1890	
37 fr. 50 le 10 Mai ..... 1891	

PREMIER TIRAGE le 10 Juillet 1888  
PREMIER REMBOURSEMENT le 10 Août 1888

### GARANTIES

Le produit de l'emprunt doit être exclusivement  
employé en Immeubles ou en Prêts hypothécaires  
garantis par des inscriptions venant en premier  
rang ou immédiatement après le Crédit Foncier de  
France. Les Obligations sont, en outre, garanties :  
1° par le Capital de 15 Millions entièrement versé ;  
2° par les Réserves, s'élevant ensemble à 3 Millions  
de Francs.

La Société des Immeubles de France, fondée en  
1879, a toujours, depuis sa création, distribué à  
ses actionnaires un dividende représentant au  
minimum 5 0/0 des capitaux versés.

L'inscription à la Cote officielle sera demandée.

LA SOUSCRIPTION aura lieu le 18 AVRIL  
à PARIS

A la Société Générale, 54, rue de Provence.  
Au Crédit Industriel, 72, rue de la Victoire.  
A la Société de Dépôts et Comptes Courants, 2,  
place de l'Opéra.  
A la Banque d'Escompte de Paris, pl. Vendôme.  
Au Crédit Foncier d'Algérie, 8, place Vendôme.  
A la C<sup>ie</sup> Foncière de France, 366, rue S<sup>t</sup>-Honoré.  
A la Société des Immeubles de France, 9, rue  
Marsollier.

DANS LES DÉPARTEMENTS ET A L'ÉTRANGER  
Chez tous les NOTAIRES et BANQUIERS correspondants du

### CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

Dans toutes les Agences et Succursales  
des Sociétés désignées ci-dessus

Pour les détails, voir le Prospectus  
On peut, dès à présent, souscrire par correspondance  
En adressant les fonds à l'une des Sociétés désignées  
ci-dessus pour recevoir les souscriptions ou au

### CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

Au compte de la SOCIÉTÉ DES IMMEUBLES.

Voulez-vous acheter Bon Marché, adressez-  
vous à

## L'ÉPARGNE POPULAIRE

87, rue d'Orléans, Saumur,  
Où vous trouverez :

Des Complots Haute Nouveauté, depuis 33 fr.,  
Lingerie, Toile, Nouveauté, Draperie, Confections  
pour Hommes et Enfants, Chaussures, Chapellerie,  
Horlogerie, Bijouterie, Glaces, Meubles et Lite-  
rie, etc., etc., en un mot tout ce qui concerne le  
Ménage, vendu à des prix défiant la concurrence.

Librairie ABEL PILON, rue de Valenciennes, 55, PARIS  
A. LE VASSEUR & C<sup>ie</sup>, ÉDITEURS  
LIVRAISON IMMÉDIATE  
de tous les Ouvrages de la Librairie française;  
de toutes les Partitions et Publications musicales;  
DE TOUTES LES PUBLICATIONS ARTISTIQUES  
Gravures, Baux-Fortes, Gravures en Couleur, etc.  
AU MÊME PRIX QUE CHEZ L'ÉDITEUR  
Payable CINQ FRANCS par mois PAR CHAQUE CERTAINES DE  
ESTOMPTÉ AU COMPTANT. — ENVOI FRANCO DE CATALOGUES

LE VIN AROUD ou QUINA, ou FER  
& à la VIANDE  
est le médicament par excellence, le reconstituant  
le plus énergique pour combattre la CHLOROSE,  
l'ANÉMIE, l'Appauvrissement ou l'Altération  
du SANG. Il convient à toutes les personnes  
d'une constitution languissante ou affaiblies par  
le travail, les veilles, les excès ou la maladie.  
Chez FERRÉ, ph<sup>ie</sup>, 102, r. Richelieu, PARIS, & Ph<sup>ie</sup>

PAUL GODDET, propriétaire-gérant.



# SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

POUR FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE

Assemblée générale du 29 mars 1888.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société générale, appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 1887, a eu lieu le 29 mars 1888, au siège de la Société.

Le rapport passe en revue les chiffres des comptes généraux et des comptes de dépôts en 1887 : mouvement général de la Caisse, 12 milliards 590,555,847 fr. 87 c. ; du Portefeuille, 6,940,931,844 fr. 24 c. ; des comptes de chèques, 2,941,058,949 fr. 89 c. ; montant des coupons encaissés, 253,017,181 fr. 82 c. ; des Ordres de Bourse au comptant, 756,653,227 fr. 59 c.

Les comptes de chèques sont au nombre de 51,384 et leur solde, au 31 décembre 1887, est de 167,922,265 fr. 10 c. ; le solde de ces mêmes comptes, au 29 février 1888, s'élève à 176 millions 577,711 fr. 38 c.. Le solde des dépôts à échéance fixe, au 31 décembre 1887, est de 94,669,700 fr., et celui du Portefeuille, à la même date, de 136,638,083 fr. 15 c.

Ces chiffres, rapprochés de ceux de l'année dernière, font ressortir à côté d'une diminution dans le mouvement général de la Caisse et les ordres de Bourse, une augmentation de 220 millions dans le mouvement général du Portefeuille, et de 22 millions dans le montant des coupons encaissés ; enfin les comptes de dépôts, qui marquent le mieux la constante fidélité de la clientèle, se sont encore augmentés de 9 millions.

Malgré l'accroissement de la plupart de ses opérations, la Société n'a pas obtenu l'augmentation de produits qui en eût été la conséquence à une époque plus normale. Les causes de cette situation sont, comme précédemment, l'atonie des affaires, la grande abondance des capitaux et l'extrême difficulté des emplois de fonds ; il n'y peut être remédié que par une stricte économie et une réduction des frais généraux. C'est dans cet esprit que la Société a déjà réalisé des améliorations dans son organisation et en étudie de nouvelles.

En dehors de ses opérations courantes de banque, la Société a participé à l'émission de la seconde moitié de l'emprunt 5 0/0 de la République argentine, qui a pleinement réussi ; elle a fait seule ou concurremment avec d'autres établissements et avec un égal succès l'émission des obliga-

tions des Chemins de fer Brésiliens, des Chemins de fer de l'Ouest-Algérien et des Chemins de fer Départementaux ; enfin elle a ouvert ses guichets à d'autres émissions publiques, notamment à la souscription aux bons de la Presse, aux obligations du canal de Panama, aux obligations de la Compagnie Transatlantique, etc. ; et les résultats qu'elle a obtenus dans ces émissions prouvent qu'elle est au premier rang parmi les établissements de crédit, par sa puissance de placement et la confiance que le public a en elle.

Après quelques explications au sujet d'un retard survenu dans le paiement des annuités dues par l'hérité du prince de Sant'Elia, dans l'affaire des Miñas de Grotta Calda, le rapport expose la situation actuelle des deux affaires péruviennes dans lesquelles la Société est intéressée.

A l'égard de la Participation Guano, il indique que la Cour de Cassation s'est prononcée sur le pourvoi formé par MM. Dreyfus frères, et que sur les six moyens invoqués par eux, elle en a rejeté quatre et a admis les deux autres. Pour les deux dispositions de la Cour de Paris qui ont été cassées, les parties ont été renvoyées à plaider à nouveau devant la Cour d'Orléans et les débats doivent commencer le mois prochain.

En ce qui concerne l'entreprise de Callao, il rappelle que malgré tous ses efforts, malgré l'appui du Gouvernement français, la Société a eu le regret de voir annuler, par le Congrès péruvien, le traité conclu le 10 avril 1855 avec le général Iglesias, et que de nouvelles négociations ont dû être entamées. Après bien des difficultés, ces négociations ont abouti et un nouveau contrat a pu être signé, le 5 mai dernier, avec le Gouvernement du Pérou, contrat qui a été approuvé définitivement par le Congrès péruvien, le 25 octobre 1887.

Bien que la Société ait défendu pied à pied les termes du précédent contrat, elle a dû céder devant la force majeure, accepter la réduction à 25 années du privilège exclusif d'exploitation, et consentir à l'abaissement des tarifs stipulés à l'origine ; mais la concession n'en a pas moins une durée de 50 années à partir de la date du dernier contrat.

Malgré l'abaissement des tarifs et nonobstant des conditions exceptionnellement désavantageuses (restitution au Gouvernement péruvien de partie des droits perçus pendant les négociations, épidémie de choléra ayant suspendu une partie du trafic), les produits nets du port, en 1887, ont encore été supérieurs à l'annuité nécessaire, au taux de 45 0/0, pour l'a-

mortissement intégral, pendant la durée de la concession, des frais d'établissement.

Le rapport, en terminant, fait connaître que M. le baron Hély d'Orsel a été choisi par ses collègues pour remplir les fonctions de vice-président du Conseil d'administration.

Les bénéfices de la Société ont été de 3,021,328 fr. 60 c., sur lesquels 1,500,000 fr. ont été distribués le 1<sup>er</sup> octobre 1887. Le Conseil a proposé de distribuer, au 1<sup>er</sup> avril 1888, 6 fr. 25 c. par action, moins l'impôt. Cette répartition porte le revenu de l'année à 12 fr. 50 c., soit 5 0/0 du capital versé.

Le rapport du Comité de Censure fait ressortir la régularité avec laquelle fonctionnent les services de la Société et mentionne spécialement la Comptabilité générale qui a été, de la part des censeurs, l'objet d'une étude approfondie et de vérifications nombreuses. Il constate la parfaite régularité du Bilan et s'associe à la proposition de dividende faite par le Conseil.

L'assemblée générale a approuvé les comptes de l'exercice 1887 et adopté la proposition du Conseil relative à la fixation du dividende. Elle a réélu administrateurs, MM. de Gauville et Lefèvre-Pontalis, administrateurs sortants ; et réélu censeur M. de Gonet, censeur sortant.

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE BECHAREL.

Les créanciers de la faillite du sieur Bécharel, marchand ambulant à Saumur, sont invités de nouveau à se rendre au Tribunal de commerce, salle des faillites, le samedi 21 avril 1888, à 9 heures du matin, pour assister à la vérification de leurs créances dans cette faillite et les affirmer devant M. le juge-commissaire.

Dans le cas où les créanciers convoqués de nouveau par le présent avertissement n'auraient pas encore remis au syndic ou au greffe du Tribunal leurs titres de créances accompagnés d'un bordereau sur timbre des sommes par eux réclamées, ils sont priés de le faire sans retard et quelques jours avant la séance de vérification ci-dessus indiquée.

Le Greffier, GAUTIER.

Etude de M<sup>e</sup> PAUL PROUX, commissaire-priseur à Saumur.

## VENTE DE MEUBLES

Après décès.

Le DIMANCHE 15 AVRIL 1888, à 1 heure du soir, à Saint-Hilaire-Saint-Florent, dans une maison où est décédée M<sup>me</sup> veuve Villiers,

Il sera vendu :

Armoire, buffet, bois de lit, huche, tables, chaises, couettes, traversins, oreillers, draps, serviettes, chemises, vêtements, batterie de cuisine, vaisselle, futailles, bouteilles vides et autres objets.

Au comptant, plus 10 0/0.

Etude de M<sup>e</sup> PASQUIER, notaire au Puy-Notre-Dame.

## VENTE D'ARTICLES de MERCHERIE et de ROUENNERIE

Pour cause de cessation de commerce.

Le DIMANCHE 15 avril 1888, à midi, et DIMANCHES suivants, dans une maison située au Puy-Notre-Dame, M<sup>e</sup> PASQUIER procédera à la vente aux enchères publiques des marchandises neuves composant le fonds de commerce de mercerie et de rouennerie exploité, au Puy-Notre-Dame, par les époux Henri BLANDEAU-ROUGERANT.

Cette vente a été autorisée par jugement du Tribunal de commerce de Saumur, en date du neuf avril n. il huit cent quatre-vingt huit.

On paiera comptant, plus 10 0/0.

Guérison de la GOUTTE, du RHUMATISME de la GRAVELLE et de la SCIAQUIE par le

**VIN DUFLOT**  
(Env. fr.) 30 r. Trévins, Paris, 1<sup>re</sup> ph<sup>ie</sup> 4 fr. la bout. Env. fr. 2 bout. c. mand. 8 fr.

**ROYAL-KINA**  
Guérison des Fièvres et l'Anémie  
240 Haussier 1<sup>er</sup> et 30 r. Trévins, Paris.

## M. VERNERY

Opticien à Pontivy.

J'ai l'honneur de vous informer de mon arrivée en cette ville, où je suis visible de 9 heures du matin à 4 heures du soir.

Dans l'espoir de votre visite, agréez, M<sup>me</sup>, mes salutations les plus respectueuses.

VERNERY.

Prière de ne pas confondre l'opticien avec le marchand de lunettes ignorant complètement ce qu'il vend.

Par une pratique de plus de 30 années dans l'art de l'optique, je suis parvenu à soulager instantanément, à l'aide de verres spéciaux, toutes les faiblesses de la vue, ainsi qu'à en rectifier les défauts par les seuls verres brevetés à l'exposition de 1878.

Je possède un grand choix de montures, lunettes, pince-nez or, argent, écaille, acier, baromètres, thermomètres, jumelles, longues-vues, etc. On fait toutes les réparations d'optique demandées.

Entrée libre.

HOTEL DE LONDRES, à SAUMUR, pour 15 jours seulement. (215)

## A LOUER

Pour la Saint-Jean 1888,

### UNE PETITE MAISON

Faisant le coin de la rue Dacier et de la rue du Marché-Noir.

S'adresser à M. Raymond GIRARD, rue Dacier, 24, ou à M<sup>e</sup> AUBOYER, notaire, place de la Bilange. (46)

## A VENDRE

### EXCELLENTE JUMENT BAIE

Beaucoup de fond, onze ans, se monte et s'attelle. Prix 600 fr.

S'adresser à M. DE LA MOTHAYE, château d'Isoré, par Avoine.

## A CÉDER DE SUITE

Pour cause de santé

### UN MAGASIN

Situé au centre du commerce

Bail et conditions avantageuses  
S'adresser au bureau du journal.

## Externat de jeunes filles

DIRIGÉ PAR M<sup>me</sup> ROBIN

28, rue de la Tonnelle, Saumur.

Prend des fillettes à partir de 6 ans, pour les conduire au certificat d'études et au brevet. — Prix modérés.

## A VENDRE

### PETIT DUC

Avec harnais vernis

S'adresser au bureau du journal.

Etude de M<sup>e</sup> LE BARON, notaire à Saumur.

## A VENDRE

A L'AMIABLE

1<sup>re</sup>. UNE MAISON, située à Saint-Florent, à l'angle de la rue du Port et de la rue de la Palaine ;

2<sup>re</sup>. 28 ares environ de TERRE, en trois parcelles, aux Prés-Boisseau, commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent ;

3<sup>re</sup>. 20 ares environ de VIGNE, au Pont-Fouchard, même commune.

Ces immeubles appartiennent à M<sup>me</sup> LE LORENEC et à ses enfants.

S'adresser à M<sup>e</sup> LE BARON, notaire.

Etude de M<sup>e</sup> GAGNAGE, notaire à Saumur, rue Beaurepaire, 47.

## A LOUER

Pour la Toussaint prochaine (1888)

### LA FERME

## DE GRAVOUILLEAU

Sise à Chétigné, commune de Distré,

Comprenant : bâtiments d'habitation et d'exploitation, cour, jardin et terres labourables,

Le tout d'une contenance de 6 hectares 19 ares 97 centiares.

On adjoindrait à la location, à la convenance du preneur, environ

1 hectare 22 ares de la Terre-de-France, Située sur la route du Coudray, entre le Coudray et Chétigné.

Pour tous renseignements : S'adresser à M<sup>e</sup> GAGNAGE, notaire à Saumur.

ON DEMANDE une bonne domestique, bonnes références.

S'adresser au bureau du journal.

## A VENDRE

Au Comptant

Fûts vides à retourner

Chez M. Louis DUVAU aîné, négociant à Varrains, près Saumur :

Vins blancs des Côtesaux à

80 et 100 francs la barrique ;

Vin rouge nouveau à 80 fr. ;

Vin rouge supérieur à

100 francs ;

Vin rouge vieux, couleur

foncée, à 120 francs.

Ces vins pèsent 8 1/2 à 10 degrés.

Des échantillons sont envoyés sur demande.

## CIDRES

Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres et poirés de première qualité. Livraison par barrique et petit fût à domicile. Rue Nationale, 18. (799)

SANS PALAIS NI CROCHETS

## DENTS

# Léon A. Fresco

Chirurgien-Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES SAUMUR

Extraction, Aurification - Prix modéré.

## LE COLLÈGE DE SAUMUR

PRÉPARE AUX

### ÉCOLES D'ARTS ET MÉTIERS

ET A L'EMPLOI

### D'Elève Mécanicien des Equipages de la Flotte

L'Atelier d'ajustage du Collège de Saumur, ouvert le 4<sup>er</sup> Mars 1884 avec Cinq Étaux seulement, contient aujourd'hui Quarante-huit Étaux, Deux Moteurs, Cinq Tours, Deux Machines à Percer, Un Étau-Limeur, Une Machine à Raboter, Une Machine à Fraisier.

## EPICERIE PARISIENNE

### MAISON IMBERT ET FILS

33, rue d'Orléans, et 38, rue Dacier, Saumur.

GRANDE BAISSÉ DE PRIX

SUCRE, 1 <sup>er</sup> choix, cassé ou en pains, le kilog.	1 05
— — cassé régulier, le kilog....	1 15
CAFÉ GRILLÉ, bonne qualité, le 1/2 kilog. .	2 40
— — 1 <sup>re</sup> qualité, —	2 60
— — extra, —	2 80
— — mélange supérieur —	3 00

## Couronnes Funéraires en tous Genres

SPÉCIALITÉ DE BIJOUTERIE POUR DEUIL

ANCIENNE MAISON CUPIT

# COCHET-CHAILLOUX

Successeur

20, rue du Portail-Louis, — SAUMUR

Fleurs Artificielles et Plantes d'Appartement  
Statuettes, Christs, Bénitiers, Scapulaires, Imagerie,  
Chapelets, Croix et Médailles, Yeux en émail, Maroquinerie, etc.

ASSORTIMENT DE PERLES EN TOUS GENRES  
Articles spéciaux pour MM. les Ecclésiastiques.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.